

ORIENTATION DES RECHERCHES DE L'ORSTOM  
EN DEMOGRAPHIE Déc. 1965.

par Pierre CANTRELLE

1- L'objet principal de la démographie est l'étude quantitative des structures de l'évolution des populations, et des facteurs qui déterminent cette structure et cette évolution. Les données démographiques, avec les indicateurs économiques permettent d'établir les bases essentielles des plans de développement dont la nécessité est évidente dans les pays en voie de développement. Les connaissances en matière de démographie pourront même aboutir à une politique démographique. La démographie se place donc à juste titre dans les recherches qui correspondent à la vocation de l'ORSTOM.

2- La connaissance des taux démographiques suppose des données quantitatives surtout sur la fécondité et la mortalité, et aussi sur les mouvements migratoires des populations.

Les données sur la fécondité et la mortalité sont fournies habituellement par un système d'Etat-civil. L'enregistrement des naissances, mariages et décès. Celles sur les migrations sont obtenues plus difficilement par différents moyens, et dans quelques rares pays par les déclarations obligatoires des changements de domicile.

Dans la plupart des pays en voie de développement le système d'Etat-civil ne fonctionne que de façon très incomplète. Ce fait est d'ailleurs en partie lié au niveau du développement économique et social.

Il était donc nécessaire d'essayer de trouver les meilleurs moyens pour améliorer le système d'Etat-civil en même temps que des méthodes de remplacement pour combler les lacunes, moyens et méthodes devant nécessairement être adaptés aux conditions particulières à ces pays.

3- Dans une première phase, les Services Statistiques ainsi que l'ORSTOM et l'IFAN firent un inventaire des populations d'après les documents dispo-

nibles, c'est-à-dire les dénombrements administratifs. Inventaire portant sur des éléments de la structure des populations : répartition spatiale, ethnique, densité.

L'évolution était esquissée par la comparaison de dénombrements établis à diverses époques mais dont il n'était pas possible de garantir l'homogénéité.

4- Par la suite, de 1955 jusqu'à ces dernières années, pour améliorer la connaissance de l'évolution démographique, ainsi que de la structure des populations (âge, activité), les services statistiques collectèrent des données démographiques de base en associant des questions rétrospectives sur les naissances et les décès, au cours d'un recensement.

Cette collecte couvrit de larges échantillons de population, dans l'ensemble de l'Afrique francophone intertropicale. L'apport de ces enquêtes a été important, mais des incertitudes restent liées à la méthode rétrospective et aussi aux variations annuelles des phénomènes qu'on ne peut relever lors d'un recensement unique.

5- Il est donc apparu nécessaire d'utiliser une méthode plus fidèle, recourant le moins possible à la mémoire des personnes interrogées et couvrant plusieurs années successives. Pratiquement, il s'agit d'exploiter les données disponibles qu'on peut supposer sûres et parallèlement dans les zones où l'on n'en dispose pas, créer ces données par observations nominatives répétées.

6- Parmi les documents disponibles dans un certain nombre d'Etats africains, on peut citer :

- les registres d'Etat-civil de certains, centres, comme Dakar où un enregistrement systématique des naissances et décès existe depuis 1914.

- les registres paroissiaux, régulièrement tenus depuis plusieurs décades dans diverses localités.

- des fichiers de population comme ceux des caisses d'allocations familiales.

Les populations concernées par ce genre de données ne représentent pas toute la population d'un pays, mais correspondent à des situations dont la connaissance cependant permettrait de mieux éclairer les processus d'évolution et par conséquent les prévisions démographiques, d'autant plus que

les séries disponibles portent souvent sur plusieurs dizaines d'années.

Remarquons que le coût de telles études est modeste au regard des résultats importants qu'on peut en espérer.

7- Mais la majorité de la population des Etats africains n'est pas concernée par ces données. Force est de recourir à l'observation par enquête.

L'observation nominative longitudinale est la plus sûre : un individu une première fois recensé ne peut sortir du champs d'observation que par changement de résidence ou décès, ce que vérifient les contrôles individuels de l'enquêteur à intervalles réguliers.

8- Cependant à cet intervalle est lié un risque d'omission d'enfants nés et décédés : d'une part l'inscription des grossesses lors du passage précédent et enquête sur leur devenir ; d'autre part l'inscription des naissances et décès sur un cahier confié en permanence au Chef de village.

9- L'observation est d'autant plus sûre que l'intervalle est plus court. Un intervalle d'un an est raisonnable. La confrontation de ces dates des événements déterminés à l'aide d'un calendrier local et les événements inscrits sur un cahier permanent est satisfaisante. Des passages plus rapprochés permettent de saisir les déplacements saisonniers, mais leur coût est en proportion arithmétique. A l'extrême l'observation peut être permanente si l'enquêteur réside dans la localité.

10- La durée de l'observation est à considérer, un minimum de trois ans, si l'on veut saisir des variations annuelles et de quatre à cinq ans si l'on veut déterminer avec précision les intervalles de naissance et les quotients de mortalité dans les premières années de la vie.

11- Enfin l'effectif de la population étudiée est un autre impératif. C'est le nombre d'années-personnes qui importe pour obtenir des résultats significatifs. Une population de 100 000 personnes étudiée pendant un an équivaldrait sur ce point à 50 000 personnes pendant deux ans. On peut préférer ce dernier procédé qui permet d'étaler les moyens d'enquête mis en oeuvre. Mais si l'on veut obtenir des résultats représentatifs d'un ensemble, il implique à coût égal soit une erreur de sondage plus grande, soit un univers étudié

plus restreint.

12- Pour alléger l'observation du mouvement naturel, après un recensement initial de la population entière de l'échantillon, on peut limiter l'enquête longitudinale aux femmes de 15 à 49 recensées (âge supposé) et aux enfants qui leur naissent pendant la période d'observation. On obtient ainsi de façon précise à la fois les intervalles de naissance, la mortalité pendant les premières années de la vie et les relations entre ces deux éléments essentiels du mouvement naturel en pays africain.

13- Ces méthodes sont appliquées actuellement par l'ORSTOM en milieu rural avec des résultats satisfaisants au Sénégal. Il serait souhaitable de les essayer maintenant en milieu urbain.

14- Elles améliorent sensiblement la précision des éléments de l'évolution démographique, mais il est utile d'éclairer ces données par la connaissance des facteurs qui déterminent ces éléments : facteurs de mortalité, de fécondité, des mouvements migratoires. Cette recherche fait appel à d'autres disciplines : sociologie, génétique de population, épidémiologie, géographie, etc...

Les études et enquêtes démographiques peuvent donc servir de base à des recherches pluridisciplinaires fructueuses ; par exemple l'étude de structures de parenté par le sociologue et de l'endogamie par un biologiste ou un démographe utilisant nécessairement le même matériel démographique mais en le précisant dans le sens de la discipline considérée. Dans ce cas la mise en commun des moyens de recherches permet soit de les élargir, soit d'en diminuer le coût.

P.C.